

Rapport RSE du Groupe Genésienne

2025



Global
industrial
electricity
by Genésienne

 Genésienne
GROUPE

Rapport RSE du Groupe Genésienne 2025

Notre entreprise s'engage à avoir un impact positif sur la société et l'environnement.

genesienne-groupe.com

Sommaire :

- | | | |
|-----------|--|-----------------------------|
| Page 02 - | | Général |
| Page 13 - | | Social et Droits de l'Homme |
| Page 16 - | | Éthique |
| Page 21 - | | Achats Responsable |
| Page 25 - | | Environnements |

Un groupe et ses filiales :

Notre groupe se distingue par son expertise pluridisciplinaire à l'ensemble des domaines de l'électricité industrielle, garantissant à nos clients des solutions sur mesure et répondant aux exigences les plus strictes.



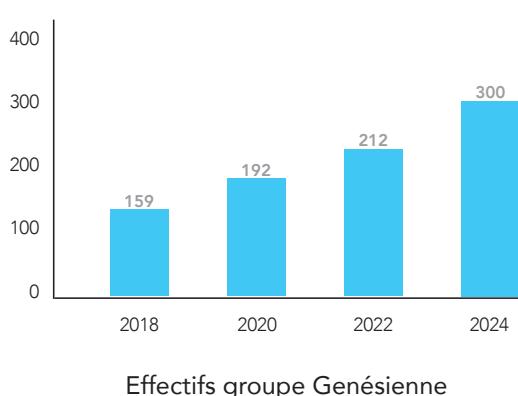
Un acteur majeur en croissance constante.

Le groupe Genésienne s'impose comme un partenaire de référence dans le domaine de l'électricité industrielle.

Depuis sa création, notre entreprise connaît une excellente croissance, portée par une équipe de 300 professionnels passionnés.

Notre présence s'étend à travers trois sites de productions stratégiquement situés en Auvergne-Rhône-Alpes, région industrielle dynamique, témoignant de notre envergure nationale et internationale.

En 2024, le Groupe Genésienne a démontré une croissance significative et une structuration solide de ses activités.



Indicateurs Clés 2024 :

65

Chiffre d'Affaires
de 65 millions d'euros

300

Effectifs de 300 salariés
(soit une augmentation de 42%
par rapport à 2022)

80

Nombres d'Intérimaires
sur l'année

Ces chiffres témoignent de la vitalité économique du Groupe et de sa capacité à créer de l'emploi, tout en soulignant une dynamique de croissance soutenue.

Présentation :



La société **Els**, est spécialisée dans le domaine de l'ingénierie électrique industrielle, la haute tension HTA-HTB, la réalisation ou modification de postes de transformation HTA/BT, l'intervention et maintenance sur site, l'automatisme et les énergies renouvelables.

Ses bureaux administratifs et son atelier de 1.400 m², sont situés à Andrézieux-Bouthéon dans la Loire à seulement 11 km de Saint-Etienne.

L'équipe **Els** est composée de chargés d'affaires, des techniciens de bureau d'études, des automatistes, des chefs de chantiers et des monteurs sur site.

Forte d'un savoir-faire unique et de son positionnement sur ses prestations d'études et de réalisations sur sites, **Els** intervient régulièrement auprès des grands groupes français et étrangers en développant son activité dans les marchés suivants :

- Installations industrielles et tertiaires
- Réseaux routiers et ferroviaires privés
- L'agroalimentaire
- L'industrie automobile
- L'aéronautique
- Les énergies renouvelables
- La méthanisation
- L'industrie pharmaceutique
- La pétrochimie
- Barrages hydroélectriques

Présentation :



La société **Bi2e**, est spécialisée dans le domaine de l'électricité industrielle, l'étude électrique ainsi que la réalisation d'armoires électriques industrielles et tertiaires, la production de TGBT et l'intervention sur chantiers.

Ses bureaux administratifs et son atelier de 6.000 m², sont situés au Chambon- Feugerolles dans la Loire à seulement 12 km de Saint-Etienne.

L'équipe **Bi2e** est composée d'un service commercial, de chargés d'affaires, d'un bureau d'étude, d'un service de production en atelier et sur chantier.

Forte de son savoir-faire avec plus de 30 ans d'expérience, la société **Bi2e** a su développer son activité au niveau national, mais aussi à l'international dans les secteurs suivants :

- Agro-alimentaire
- Transport
- Infrastructure construction
- Site de production industrielle
- Constructeur de machine
- Énergie renouvelable
- Pétrochimie

Présentation :



La société **Sicaf**, est spécialisée dans le domaine de l'électricité industrielle, l'étude électrique et dans la conception des armoires électriques industrielles et tertiaires.

Ses bureaux administratifs et son atelier de 3.000 m², sont situés à Saint-Chamond dans la Loire à 15 km de Saint-Etienne.

L'équipe **Sicaf** est composée d'un service commercial, de chargés d'affaires, d'un bureau détude, d'un service de production en atelier.

La société **Sicaf** a su développer son activité au niveau national, mais aussi à l'international dans les secteurs suivants :

- Agro-alimentaire
- Transport
- Infrastructure construction
- Site de production industrielle
- Constructeur de machine
- Énergie renouvelable
- Pétrochimie

Présentation :



la société **Electro Ondaine** est spécialisée dans les études électriques, l'électricité tertiaire et la réhabilitation électrique des logements.

Intégrée dans les locaux du groupe Genésienne, situés dans la Loire à 12 km de Saint-Etienne, notre société bénéficie d'une situation géographique stratégique en région Auvergne Rhône-Alpes.

Electro Ondaine dispose d'une flotte d'une dizaine de véhicules et un stock de 300 m².

La société est composée de chargés d'affaires, techniciens d'étude, conducteur de travaux, chef d'équipes, monteurs.

Forte de son savoir-faire et de son positionnement sur ses prestations d'études, de réalisations et de travaux, **Electro Ondaine** intervient régulièrement auprès des différents secteurs de notre société :

- Réhabilitation de logements collectifs
- Construction de bâtiments industriels
- Bâtiments administratifs
- Bâtiments tertiaires
- Complexes sportifs
- Complexes hôteliers
- Salle de spectacle

Rayonnement international :



Carte montrant les pays où nous avons eu des chantiers.

Une entreprise qui a des fondements :

C'est le travail d'équipe de tous les collaborateurs orienté vers le même but, qui constitue le capital de notre entreprise. Nous avons parfaitement compris le rapport étroit existant entre la qualification, la motivation et le succès de l'entreprise. C'est pourquoi nous encourageons et favorisons la formation et le perfectionnement de nos collaborateurs et les faisons participer au résultat global.

Nos clients sont nos partenaires et c'est d'eux dont dépend le succès de notre entreprise :

Il nous appartient de répondre aux désirs de nos clients et de résoudre leurs problèmes, car ce sont eux qui assurent notre avenir.

Notre objectif est de créer des relations durables avec nos fournisseurs que nous considérons comme des coéquipiers :

La condition fondamentale est leur capacité concurrentielle en termes de qualité, du respect des délais, des prix ainsi que de la solution proposée.

Rester pertinent dans un monde en constante évolution :

Dans un monde en constante évolution, où l'innovation et la technologie sont des moteurs clés du succès, il est crucial pour notre entreprise de rester à la pointe du progrès. Pour y parvenir, trois éléments clés sont indispensables. L'investissement matériel, la formation des jeunes et l'adoption d'une culture d'avant-garde.

Notre politique RSE se traduit par la mise en place de pratiques et d'engagements concrets visant à :

- Améliorer la performance sociale : Santé et sécurité des travailleurs, dialogue social, inclusion et diversité, respect des droits humains, etc.
- Contribuer au développement durable des territoires : Soutien à l'économie locale, implication dans des projets d'éducation et de formation, etc.
- Réduire l'impact environnemental : Diminution des émissions de gaz à effet de serre, optimisation de la consommation de ressources, gestion durable des déchets, etc.

Nos obligations :

| Nous sommes toujours à l'écoute de nos parties prenantes.

NOS COLLABORATEURS

- Emplois durables
- Salaires et conditions de travail satisfaisants
- Partage des bonnes pratiques éthiques



NOTRE CLIENTÈLE

- Réactivité
- Innovation
- Approvisionnement responsable
- Qualité de nos produits
- Conformité réglementaire
- Prix
- Délais
- Intégrité dans la pratique des affaires
- Information

NOS FOURNISSEURS

- Loyauté des pratiques



NOS ORGANISMES CERTIFICATEURS

- Conformité par rapport aux différents référentiels



NOS VOISINS

- Zéro impact lié à notre activité



NOS RÉGIONS

- Attractivité
- Emplois



L'ÉTAT

- Veille et conformité réglementaire
- Intégrité financière



NOS ACTIONNAIRES

- Pérennité de l'entreprise
- Prévention des incidents
- Santé financière



GÉNÉRATION FUTURE

- Une planète à préserver



Nos Certifications et Labels, Gage de Qualité et d'Engagement :

Domaines d'application et périmètre de certification.

	ISO 9001 : 2015 – Etude, conception, production et installation d'équipements électriques et tertiaires
	ISO 9001 : 2015 – Etude, conception, réalisation d'armoires électriques sur mesure, installation/câblage sur site client, modification sur installations existantes
	UL 508A – Etude et conception, câblage et installation d'armoires électriques USA
	ISO 9001 : 2015 – Etude, conception, réalisation d'armoires électriques sur mesure, installation/câblage sur site client, modification sur installations existantes
	ISO 9001 : 2015 – Etude, mise en place et maintenance d'installations photovoltaïques
	ISO 14001 : 2015 – Etude, mise en place et maintenance d'installations photovoltaïques
	MASE V2014 – Installation et maintenance en électricité industrielle multiservices
	Qualifoudre – installations et vérifications
	RGE QualiPV – Installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'un puissance inférieure à 500Kva
	Qualifelec – Infrastructures de recharge des véhicules électriques – PIRVE 1/2/3
	LOXONE PARTNER – Automatisation des bâtiments
	Qualifelec – Installations électriques Moyen Gros Tertiaire Industrie - MGTI
	Qualifelec – Installations électriques Logement Commerce Petit Tertiaire – LCPT
	Qualifelec – Installations électriques Logement Commerce Petit Tertiaire – LCPT : Catégories de travaux Radiateurs électriques dont régulation

Nos Certifications :

Depuis toujours, les équipes du Groupe Genésienne s'engagent pour satisfaire leurs clients et leurs partenaires. Pour y parvenir, et parce que la qualité est une priorité, notre entreprise utilise les normes de management de l'amélioration continue.

Notre système intégré en qualité, sécurité et environnement est triplement certifié : ISO 9001, MASE et ISO 14001. Il permet d'évaluer la performance de l'ensemble de nos processus et de tendre vers notre politique de l'excellence.



ISO 9001 (Groupe) :

L'organisme indépendant et accrédité, Apave BCS certifie que le système de management de la qualité pour les filiales suivantes : Bi2e certifiée en ISO 9001-2015 pour l'étude, conception et la réalisation d'armoires électriques sur mesure, installation/câblage sur site client, modification sur installations existantes. Els certifiée en ISO 9001-2015 et en ISO 14001-2015 pour étude, mise en place et maintenance d'installation photovoltaïques. Sicaf certifiée pour l'étude, conception et la réalisation d'armoires électriques sur mesure, installation/câblage sur site client, modification sur installations existantes..



ISO 14001 (Els photovoltaïque) :

La norme ISO 14001 est la norme de management de l'environnement. Elle apporte des garanties en matière de maîtrise des impacts environnementaux dans l'entreprise.

Elle concerne tous les impacts de l'entreprise : déchets, bruits, gaz à effet de serre, énergie, sous-sol etc...

Être certifié ISO 14001, c'est apporter la preuve que l'on a mis en place une démarche d'amélioration continue en vue de réduire à court, moyen et long terme tous les impacts environnementaux de l'entreprise.



MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) :

Depuis 2003, la société ELS s'est lancée dans une démarche d'amélioration des conditions de travail à travers un management de la sécurité, qui a été récompensée par une habilitation UIC (référentiel DT78) obtenue en mars 2004 puis une certification MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) obtenue depuis mars 2010.



QUALIFELEC (Els/EO) :

Renouvelé tous les ans, le certificat atteste du savoir-faire et des compétences de l'entreprise. Véritable gage de confiance, il regroupe de façon synthétique tous les critères régulièrement contrôlés au cours du processus de qualification.



QUALI PV (Els) :

En tant que professionnel installant des systèmes solaires photovoltaïques, nous avons fait le choix du signe qualité RGE QualiPV avec Qualit'EnR.

Le mention RGE QualiPV est une des qualifications que propose l'association Qualit'EnR. Ce label convient aux installateurs posant des systèmes solaires photovoltaïques.

QUALIFOUDRE (Els) :

Le label QUALIFOUDRE est une garantie de qualité des services fournis pour la protection et la prévention contre la foudre. La marque QUALIFOUDRE identifie les sociétés compétentes dans le domaine de la foudre. Il est attribué depuis 2004 aux fabricants, aux bureaux d'études, aux installateurs et aux vérificateurs d'installations de protection. Le label QUALIFOUDRE permet aux professionnels de la foudre de répondre aux exigences réglementaires de l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié par l'arrêté du 19 juillet 2011 (JOE du 5 août 2011).

Certification UL508A (Bi2e) :

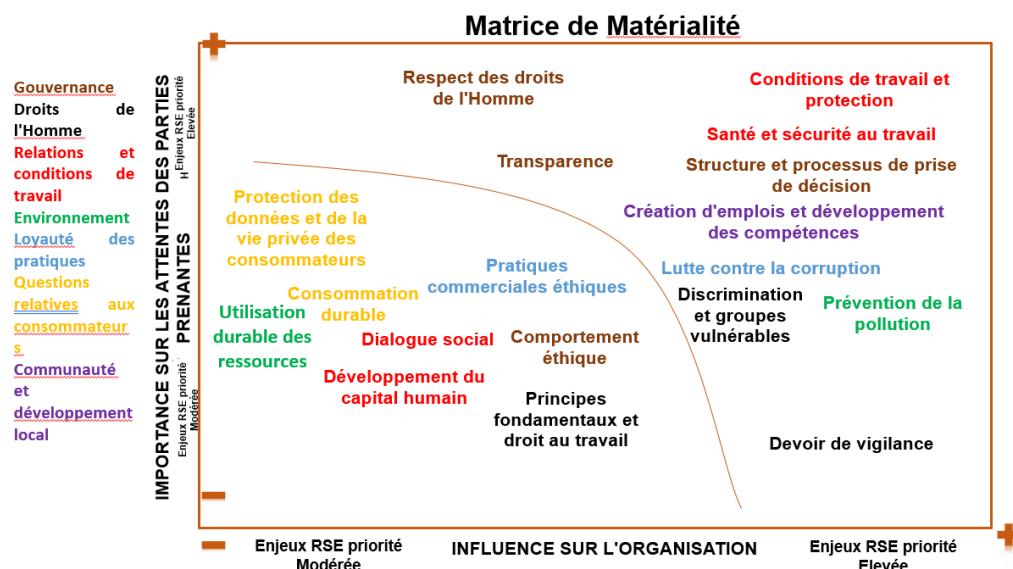
Bi2e est en mesure de concevoir des armoires électriques aux normes UL pour vos équipements à l'export vers les Etats-Unis, le Canada, etc...

Loxone Gold Partner (Els) :

Cette certification atteste de l'agrément d'Els en tant qu'installateur partenaire de Loxone, acteur majeur dans le domaine de la domotique et de l'automatisation.

Nos Objectifs RSE :

Notre objectif durant les prochaines années sera de développer les axes stratégiques qui ressortent après notre analyse de matérialité.

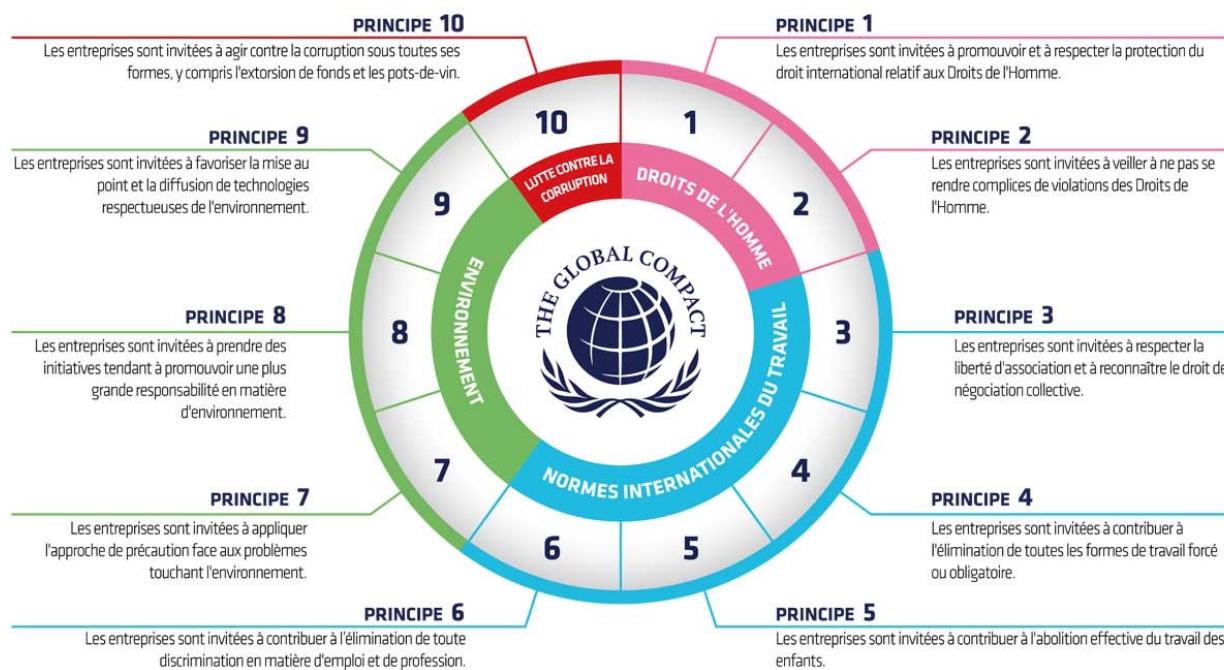


Axes stratégiques :

- Conditions de travail et protection des salariés
- Santé et sécurité au travail
- Création d'emplois et développement des compétences
- Avoir une gouvernance structurée, intégrée et responsable
- Prévenir toute pollution
- Inclusion et absence de discrimination

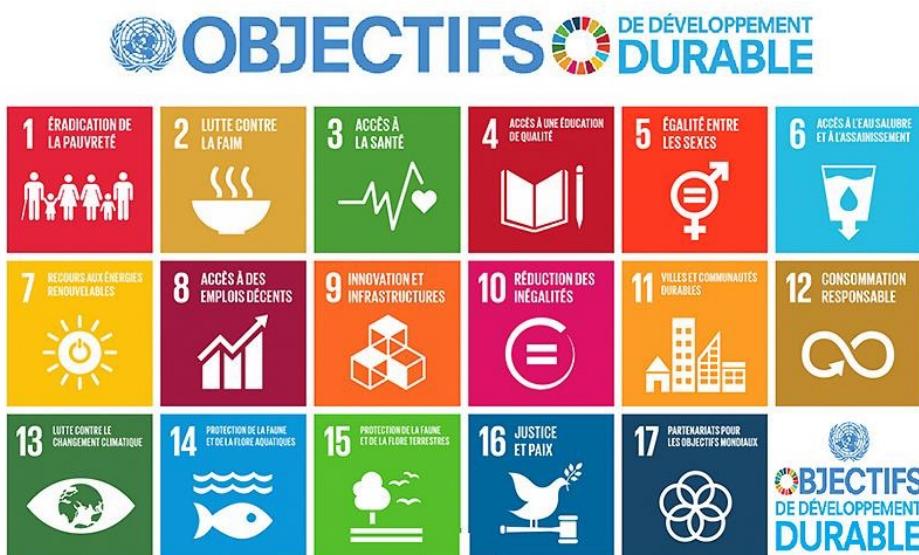
La Genésienne respecte les principes du Pacte de l'ONU :

LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT



Objectifs de développement durable :

les 17 Objectifs de développement durable (ODD) élaborés par les Nations unies en 2015. Ils constituent un appel mondial à agir à l'horizon 2030 pour réduire les inégalités, rendre le monde meilleur pour les générations futures, notamment en apportant des solutions au problème du changement climatique, et faire en sorte que tous les êtres humains vivent.



Social et Droits de l'Homme :

Le Groupe Genésienne s'engage fermement en faveur d'un environnement de travail respectueux, inclusif et équitable.

Diversité, Discrimination et Harcèlement :

Inclusion et Non-discrimination :

Le Groupe s'oppose à toute forme de discrimination (origine, âge, sexe, handicap, orientation ou identité sexuelle, appartenance syndicale ou politique, minorité). Il est essentiel de maintenir un environnement de travail neutre et inclusif pour tous les employés.

Nous œuvrons pour faciliter l'insertion des minorités et des travailleurs handicapés. En 2024, le Groupe employait **3 % de salariés avec une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé**. Notre service de distribution du courrier est assuré par un ESAT (Établissement ou service d'aide par le travail), renforçant notre engagement social.

Harcèlement :

Le Groupe Genésienne s'oppose à toute forme de harcèlement (moral ou sexuel), met en œuvre des actions préventives et assure un traitement rigoureux des signalements, incluant des sanctions appropriées. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr et serein pour tous les salariés.

Égalité Hommes-Femmes :

Le Groupe s'engage à promouvoir l'égalité Hommes-Femmes en matière de représentativité et de rémunération.

En 2024, les femmes représentaient **10 % des effectifs** du Groupe.

Notre objectif est d'augmenter ce pourcentage d'ici 2028.

Liberté d'Association :

Le Groupe Genésienne reconnaît et respecte le droit de tous les salariés à constituer et s'affilier à des organisations de leur choix, ainsi qu'à négocier collectivement de manière libre et indépendante, en conformité avec la législation en vigueur.

Travail des Enfants et Travail Forcé :

Le Groupe Genésienne s'engage à ne pas employer de personnes n'ayant pas atteint l'âge minimum légal et condamne toute forme de travail forcé (sous la menace, réquisition de main-d'œuvre, etc.), y compris chez ses fournisseurs.

Un formulaire de signalement d'alerte est mis à disposition des salariés pour déclarer tout agissement contraire.

En revanche, le Groupe est fier d'accueillir un nombre significatif de stagiaires et alternants, contribuant au développement de l'économie locale et à la formation des talents de demain.

En 2024, le Groupe a accueilli 45 stagiaires et 30 alternants.

Communication interne et externe :

Le Groupe Genésienne assure une communication interne efficace via intranet, télévisions dans les lieux stratégiques, et affichage papier pour les salariés sur les chantiers.



Conditions de Travail et Qualité de Vie au Travail (QVT) :

Le Groupe Genésienne œuvre pour une QVT optimale, offrant un cadre de vie agréable à ses salariés.

Prévention bien-être :

- Des espaces de pause tout équipés, des espaces extérieurs avec tables de pique-nique, et de nouveaux distributeurs de boissons ont été mis en place pour le bien-être des équipes.
- Un kit de bienvenue (mug et vêtements siglés Genésienne) est remis à chaque nouvel arrivant.
- Le Groupe respecte les dispositions légales en matière de congés payés et de congés pour événements (mariage, décès, naissance, etc.).



Congés :

Le Groupe Genésienne respecte la loi en matière de congés payés ou congés pour événements (mariage, décès, naissance, etc...)

Prévention Santé :

Partenariat avec CSL42 (groupement de praticiens de médecine douce et alternative, ateliers nutrition, jus, biomécanique au poste de travail), les salariés bénéficient de 5 séances par an à coût réduit (80 % pris en charge par l'employeur).

Santé et Sécurité des Employés (SST) :

La SST est une priorité majeure pour le Groupe Genésienne, s'inscrivant dans notre certification MASE.

Prévention des facteurs de risques professionnels :

Révision régulière du Document d'évaluation des risques, fourniture d'EPI adaptés, audits internes de sécurité, procédures de gestion des risques et traitement des retours d'expérience.

Accueil Sécurité :

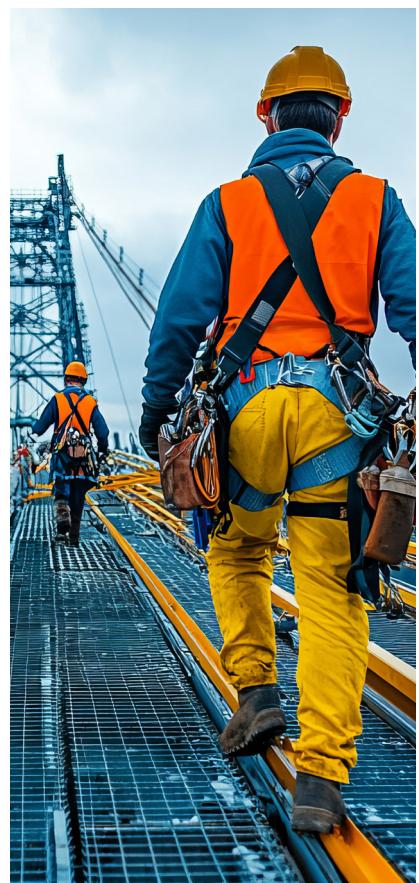
Tout nouvel arrivant bénéficie d'un accueil sécurité et d'un questionnaire d'évaluation pour garantir la bonne compréhension des comportements sécuritaires.

Formations et Sensibilisation :

Via le CSL42, des formations gestes et postures ou des ateliers biomécaniques sont proposés pour prévenir les TMS (troubles musculosquelettiques).

Causeries Sécurité :

Des briefings hebdomadaires sont organisés pour sensibiliser les salariés aux points précis ou situations dangereuses.



Politique de Sécurité et Engagement de la Direction :

Notre engagement MASE est le reflet de notre volonté d'atteindre le «zéro accident et maladie professionnelle».

Objectifs SST :

Améliorer la sécurité des personnes, prévenir les accidents et incidents, responsabiliser chacun sur la prévention santé (physique, psychique, sociale).

Exercices d'évacuation :

Deux exercices biannuels sont réalisés pour maîtriser les évacuations en toute sécurité.

Sauveteurs Secouristes au Travail (SST) :

Le Groupe compte 35 SST formés et répartis sur les équipes, disposant de trousse de secours sur tous les sites, chantiers et camions.

Risque Incendie :

Le personnel est formé au risque incendie (2 exercices d'évacuation annuels). Des points fumeurs spécifiques sont identifiés. Le risque est abordé dans le plan de prévention pour les intervenants extérieurs. Les bâtiments sont équipés de systèmes de détection de fumée/flamme, BAES, et déverrouillage automatique des portes.

- 0 départ de feu en 2024.

- 37 salariés (soit 12% des effectifs) sont formés à la lutte contre l'incendie et à l'utilisation des extincteurs en 2024.

Dialogue Social :

La mise en place d'instances représentatives des salariés est un engagement fort pour le maintien du dialogue social.

Accompagnement des Collaborateurs :

Formation et Évolution de Carrière : Les entretiens annuels et les demandes individuelles permettent de définir les besoins de formation pour le renouvellement et l'acquisition de compétences. Un plan de formation est mis à jour régulièrement.

En 2024, **le Groupe a dispensé 4 500 heures de formation.**

Rémunération :

La rémunération des collaborateurs est revue périodiquement.

Entreprise Solidaire :

Un défi de collecte de bouchons en plastique a été organisé en partenariat avec l'association AGIR.

En 2018, 13 tonnes de bouchons ont été collectées par l'Association, soutenant ainsi le monde du handicap.



Éthique :

L'éthique est un pilier fondamental des opérations du Groupe Genésienne, garantissant l'intégrité de nos pratiques.

Nos engagements en tant qu'entreprise :

Le Groupe Genésienne s'engage à respecter l'ensemble des lois, règlements, conventions et normes auxquels il est soumis et ce dans chaque pays où il intervient.

Le groupe Genésienne ne se contente pas de respecter ses obligations légales, il cherche à pousser toujours plus loin ses engagements en haussant ses exigences vis-à-vis de lui-même mais aussi de ses parties prenantes.

Pour se faire le Groupe se doit de respecter les valeurs de l'OIT sur le droit du travail et sur le développement durable et respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le Groupe doit également tout mettre en œuvre pour respecter ses engagements en termes de qualité, de conformité et de délais.

Nos engagements environnementaux :

Le Groupe Genésienne estime avoir une responsabilité vis-à-vis de l'environnement, tant au niveau local qu'au niveau mondial. C'est pourquoi le groupe se doit d'avoir une politique environnementale claire.

Consommation raisonnée :

Le Groupe Genésienne applique une politique de sobriété et de consommation raisonnée pour son électricité et son eau, et cherche à développer son utilisation d'énergie verte.

Tri et recyclage:

Le Groupe s'engage à mettre en œuvre des démarches de tri et de recyclage afin de revaloriser autant que possible ses déchets.

Pollution :

Le Groupe s'engage également à empêcher toute pollution des sites et chantiers, que ce soit une pollution atmosphérique, environnementale, chimique, etc...

La Genésienne s'engage à mettre en place des protocoles de gestion des produits chimiques et des produits dangereux afin d'éviter tout accident pouvant entraîner un risque pour l'Homme ou l'environnement.

Empreinte carbone :

Au niveau mondial le Groupe s'engage à mesurer, analyser, et réduire son empreinte carbone (scope 1,2 puis 3) en prenant en compte le cycle de vie complet de leur processus, produits et emballages afin d'optimiser ses performances environnementales.

Biodiversité et écoconception :

Le Groupe s'engage à protéger la biodiversité et les zones naturelles sensibles qui pourraient être impactées par son activité ou celle de ses partenaires.

Notre groupe doit se tourner vers l'écoconception afin de fournir des produits plus durables et écoresponsables.

Nos engagements sociaux :

Respect :

Le premier et le plus important de nos engagements est le respect, le respect entre salarié mais aussi le respect dans les liens de su-bordination, avec les clients, ou avec toute autre partie prenante qui serait amenée à côtoyer le Groupe Genésienne. Il est impossible d'établir de bonnes relations durables sans respect.

Santé et sécurité au travail :

Le Groupe souhaite s'engager dans une démarche « objectif zéro accident » et réduire au maximum les maladies professionnelles. Pour cela la Genésienne s'engage à mettre en place une politique et des mesures adéquates pour la santé et la sécurité au travail. Cela passe notamment par la révision régulière du Document d'évaluation des risques, la fourniture d'EPI adaptés, des audits internes de sécurité, les procédures de gestion des risques et le traitement des retours d'expérience que nous font nos collaborateurs sur le terrain.

Troubles musculosquelettiques :

Le Groupe met également en place des pratiques visant à informer et sensibiliser les salariés sur la prévention des TMS (troubles musculosquelettiques).

Qualité de vie au travail :

Le Groupe Génésienne s'engage également pour une Qualité de vie au travail optimale en proposant à ses salariés un cadre de vie agréable avec des locaux équipés de tout le nécessaire

Inclusion et non-discrimination :

Le Groupe s'engage pour la diversité et l'inclusion, notamment en s'opposant à toute forme de discrimination qu'elle concerne l'origine, l'âge, le sexe, le handicap, l'orientation ou identité sexuelle, l'appartenance syndicale ou politique, ou l'appartenance à une minorité. Nous nous engageons à n'appliquer aucune discrimination en phase de recrutement mais aussi à faciliter l'insertion des minorités et travailleurs handicapés

Harcèlement :

Le Groupe s'oppose à toute forme de harcèlement, qu'il soit de nature moral ou sexuel, veille à prévenir toute situation potentiellement ambiguë et en cas d'échec des méthodes préventives, veille à considérer tous les témoignages de victimes et à prendre les sanctions appropriées.

Le lieu de travail se doit de contribuer au bien-être des salariés et être un environnement sûr pour tous et où nul ne doit stresser ou craindre de venir travailler.

Travail forcé :

Le Groupe condamne fermement le travail des enfants ou toute autre forme de travail forcé.

Équilibre vie professionnelle et vie personnelle :

La Genésienne tient également à respecter l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle de ses salariés d'abord en veillant strictement à l'application du droit à la déconnexion mais aussi en instaurant une politique de flexibilité horaire.

Liberté :

Le Groupe respecte les principes de liberté de réunion, liberté d'association et de liberté syndicale, et ne fait peser aucune pression ou menace de sanction sur ses salariés à ce propos.

Egalité Homme-Femme :

Le Groupe a à cœur de promouvoir l'égalité Homme-Femme, tant au niveau de la représentativité que de la rémunération.

Notre gouvernance

Politique d'achats responsables :

La Genésienne opère une sélection minutieuse des fournisseurs avec notre politique d'achats responsables afin de prendre en compte lors de leur sélection leur bilan carbone, leur degré d'engagement RSE et le respect de notre code de conduite fournisseurs.

Transparence :

Le Groupe Genésienne est partisan d'une politique de transparence vis-à-vis de ses salariés mais aussi de ses fournisseurs, clients et autres parties prenantes afin d'instaurer un climat de confiance et impliquer l'ensemble de nos collaborateurs dans nos projets.

Conflits d'intérêts :

Notre Groupe applique une politique claire en ce qui concerne les conflits d'intérêts : il faut prévenir au maximum tout conflit d'intérêt en évitant d'entretenir des relations commerciales avec une personne ou une entreprise ayant des liens amicaux forts ou des liens familiaux pouvant entraîner un bénéfice autre que la simple relation commerciale. Les conflits d'intérêts, réels ou potentiels qui n'auront pas pu être évités en amont doivent faire l'objet d'une déclaration afin que nous puissions y apporter une vigilance particulière. Les salariés disposent du formulaire de déclaration de transaction sensible et le formulaire de signalement d'alerte pour déclarer ou signaler de tels agissements s'ils en sont témoin ou en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement selon les termes de la charte éthique.

Données personnelles et RGPD :

Les données personnelles collectées par le Groupe sont collectées et conservées de manière sécurisées, dans le strict respect du RGPD et des lois en vigueur. Nos collaborateurs veillent à ce que les informations collectées ne soient utilisé uniquement à ce pour quoi elles ont été données, ne pas les détourner de leur usage initial et ne pas les mettre à disposition de tiers.

Chaque collaborateur veille à ce que les informations dont il a connaissance restent sécurisées et confidentielles.

Corruption et trafic d'influence :

Le Groupe Genésienne s'applique à lutter contre la corruption et le trafic d'influence. Notre groupe refuse d'accepter les pots-de-vin afin de faciliter des échanges commerciaux, des certifications, faire jouer ses relations ou d'utiliser notre influence afin de faire de même pour un tiers. Nous avons conscience que certaines cultures et traditions sont plus enclines à fonctionner avec ces méthodes cependant nous ne cautionnons pas ces pratiques et n'y prenons pas part. Si une situation de ce genre venait à se présenter, les personnes avisées doivent informer leur responsable et/ou faire une déclaration via la procédure d'alerte du Groupe.

Pratiques anticoncurrentielles :

Le Groupe Genésienne s'engage à empêcher toute pratique anticoncurrentielle :

- Prix trop bas
- Refus de vente
- Discriminations à la vente
- Entente
- Vente à perte

Anti-blanchiment d'argent :

Le Groupe Genésienne s'engage à prévenir toute pratique de blanchiment d'argent au sein de sa sphère d'influence.

Fraudes - Intégrité financière :

Le Groupe Genésienne s'engage à maintenir la conformité de ses comptes et de sa comptabilité avec l'application des principes comptables généraux. Ces principes garantissent une représentation fidèle et précise des transactions commerciales, des actifs et de la situation financière de l'entreprise, reflétant ainsi sa situation actuelle. Le Groupe Genésienne se conforme aux exigences applicables en matière de reporting financier et veille à ce que celui-ci soit complet, précis et facilement compréhensible..

Infrastructure informatique :

Le Groupe Genésienne tient à la confidentialité des informations et à leur sécurité. Nos données ne sont divulguées que lorsque que c'est nécessaire et uniquement aux parties pertinentes.

Les données à caractère personnel sont traitées dans le strict respect du RGPD.

Recrutement :

Notre recrutement est fondé uniquement sur l'expérience et les compétences du candidat, ainsi que sur ses qualités relationnelles et ses compétences transverses. Nous nous engageons à bannir toutes sortes de discriminations et à respecter la loi et nos valeurs décrites dans notre charte éthique et dans notre procédure de recrutement.

- **31% de collaborateurs ont moins de 30 ans**
- **21 % plus de 50 ans**
- **Moyenne d'âge : 38 ans**

Anti-corruption et extorsion :

La corruption est un abus de pouvoir, de fonction ou de ressources visant à obtenir un avantage sur nos concurrents ou certains passe-droits vis-à-vis de la législation, en échange d'argent, de cadeaux ou d'autres promesses.

Nous ne promettons pas, ni ne versons pas d'argent, de cadeaux inappropriés ou tout autre bénéfice afin de conduire des employés d'autres sociétés, des autorités ou tout autre officiel publique, à nous fournir un avantage commercial abusif. Cela vaut, quel que soit la localisation de la partie tierce et de sa culture.

Le Groupe Genésienne respecte la limite imposée par la législation fiscale en vigueur concernant les cadeaux clients et fournisseurs et chaque partie prenante s'engage à respecter ces règles au travers de l'émarginement de la charte éthique.

Les salariés disposent du «formulaire de signalement d'alerte» pour déclarer et signaler de tels agissements s'ils en sont témoin ou en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

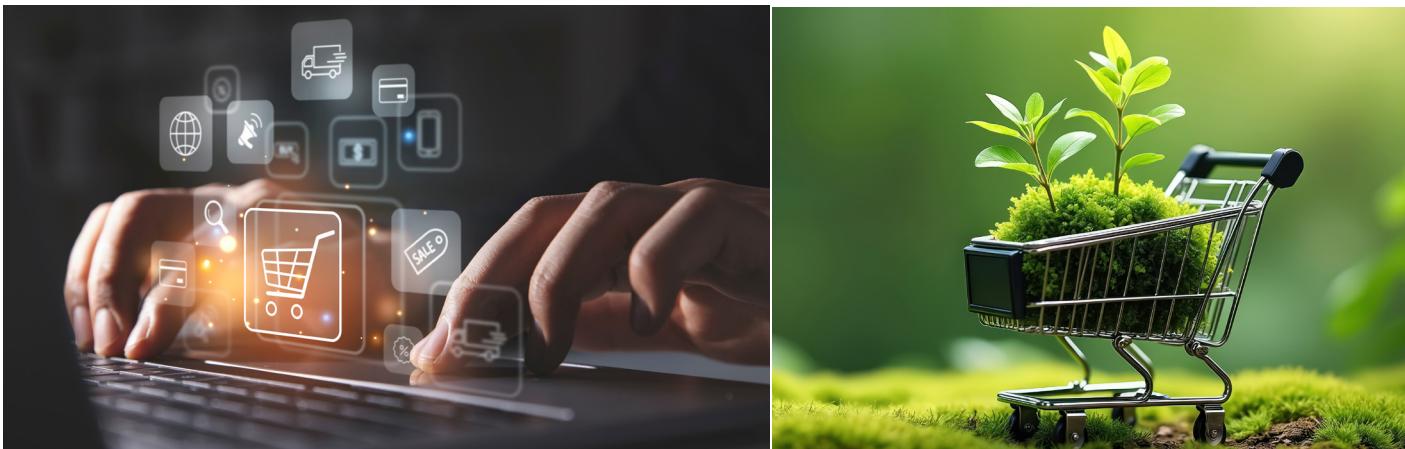
Évaluation des risques de corruption :

Notre évaluation des risques de corruption a permis d'identifier des postes plus à risques que les autres, comme le service Achats. Afin de réduire ces risques au maximum les collaborateurs sont informés sur l'éthique des affaires à travers notre charte éthique et notre politique d'achats responsables. Ils bénéficient également de deux formulaires : une déclaration de transaction sensible et une procédure d'alerte afin de permettre plus de transparence ou signaler tout abus. En 2024, aucun abus n'a été identifié ou signalé.



Achats Responsables :

Le Groupe Genésienne souhaite instaurer et maintenir des relations de confiance durables avec ses fournisseurs. Pour se faire, le Groupe Genésienne attend de ses fournisseurs qu'ils s'approprient les principes et enjeux RSE sociaux, environnementaux, éthiques et économiques ; et les déclinent ensuite vers leurs propres fournisseurs.



Notre Politique d'Achats Responsables :

L'achat responsable est un achat qui concilie, durablement, la performance économique, la performance environnementale et la performance sociétale.

La performance économique couvre les coûts de conception et de production, les coûts d'usage et peut se mesurer en retour sur investissement.

La performance environnementale concerne l'impact sur l'environnement du produit acheté, tout au long de son cycle de vie : conception, production, packaging, livraison, usage et consommation, jusqu'à son recyclage.

Quant à la performance sociétale, elle couvre les conditions de travail chez le fournisseur mais aussi la relation tissée entre l'entreprise qui achète et ce fournisseur, dans ses aspects durabilité, respect et équité.

La présente politique formalise la volonté du Groupe Genésienne de renforcer la prise en compte des enjeux de développement durable liés aux achats. Celle-ci s'inscrit dans la lignée de la charte éthique et de ses valeurs fondamentales.

Par cette politique, le Groupe Genésienne, engagé dans une logique d'amélioration continue, se donne pour objectif les meilleures pratiques en termes d'achats responsables.

Le Service Achats du Groupe Genésienne contribue à la création de valeur dans le groupe et à sa performance économique durable. Considérant le rôle de la fonction Achats, nous encourageons fortement nos fournisseurs (ci-après les fournisseurs) à collaborer avec le Groupe Genésienne pour identifier les opportunités d'amélioration des pratiques qu'ils mettent en œuvre dans tous les domaines de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Dans ce contexte, les chapitres ci-après s'attachent à décrire dans leurs grandes lignes les exigences et attentes du Groupe Genésienne en matière d'achats responsables, répartis en trois domaines principaux : Les conditions de travail, l'environnement et l'éthique des affaires.

Le respect de ces exigences constituera pour le Groupe Genésienne un caractère déterminant dans le choix et l'établissement de ses relations d'affaires.

Droits de l'homme et des conditions de travail :

Droits de l'homme :

le groupe Genésienne s'est doté d'une charte éthique et exige de ses Fournisseurs le respect des droits de l'Homme tels que reconnus par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, des conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et de toute autre réglementation Internationale, nationale et locale applicable, ainsi que des principes détaillés dans sa politique. En particulier, le groupe Genésienne exclura toutes relations contractuelles avec les Fournisseurs dont il serait avéré qu'ils ne respectent pas la réglementation en matière de travail forcé, de travail des enfants ou d'âge minimum du travail, de discrimination, de violence ou qui se rendent complices de violations dans ces domaines.

Santé et sécurité :

Le groupe Genésienne attend de ses Fournisseurs qu'ils respectent des standards équivalents aux siens, et en particulier qu'ils fournissent à leurs employés un environnement de travail respectant les normes applicables en matière de santé et de sécurité..

Droit du travail :

Le groupe Genésienne demande à ses fournisseurs de respecter, partout où ils opèrent, l'ensemble des dispositions légales locales applicables en matière de droit du travail, et notamment celles concernant la durée légale du travail et le salaire minimum.

Environnement :

Le groupe Genésienne, au titre de son engagement comme groupe responsable attend de ses Fournisseurs qu'ils maîtrisent les impacts de leurs activités et que leurs pratiques soient conformes aux réglementations environnementales qui leurs sont applicables. Il leur est recommandé de s'inspirer des meilleures pratiques internationales dans ces domaines..

Energie et impacts environnementaux :

Le groupe Genésienne demande à ses fournisseurs de mettre en œuvre des actions visant à améliorer leur efficacité énergétique et à réduire leurs impacts environnementaux.

Ressources naturelles et biodiversité :

Le groupe Genésienne demande à ses fournisseurs d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles, et de maîtriser leurs impacts sur la biodiversité.

Gestion des émissions et des déchets :

Le groupe Genésienne demande à ses Fournisseurs de maîtriser les émissions et les déchets associés à leurs activités, y compris celles liées à la production et à la gestion des déchets. Le groupe Genésienne, encourage les démarches visant à limiter au maximum la production de déchets, en particulier les déchets dangereux et à mettre œuvre, toutes formes de réutilisation et de recyclage.

Règlementation produits :

Le groupe Genésienne demande à ses Fournisseurs de respecter les réglementations en vigueur concernant les produits et l'accès aux marchés et attache la plus grande importance à la connaissance et à la maîtrise des impacts toxicologiques des produits qu'elle emploie.

Ethique des affaires :

Au titre de sa Charte Éthique, le groupe Genésienne a pris des engagements visant à protéger l'intégrité de ses activités. Ces principes sont les suivants :

Corruption et conflits d'intérêts :

Le groupe Genésienne condamne toute forme de corruption et proscrit les situations de conflit d'intérêt impliquant ses collaborateurs ainsi que ses Fournisseurs. Le maintien des relations du Groupe avec ses Fournisseurs sera conditionné au fait que ceux-ci se refuseront à tout acte de corruption ou blanchiment d'argent, à toute situation de conflit d'intérêts ou à toute autre violation des dispositions légales applicables dans les pays où ils opèrent. En matière de cadeaux et d'invitations, la règle de la transparence s'impose en toute circonstance : les cadeaux reçus ou offerts dans le cadre de relations d'affaires sont signalés à la hiérarchie et soumis à autorisation selon les conditions de la charte éthique du groupe Genésienne.

Respect des règles de concurrence :

Le groupe Genésienne est tenu de respecter la réglementation relative à la concurrence et à la même exigence envers ses Fournisseurs. Le groupe établit notamment des procédures visant à assurer le respect de l'égalité de traitement entre les Fournisseurs et s'assure que les décisions d'achat reposent sur une évaluation objective et comparative de l'intégrité et de la fiabilité des Fournisseurs. Les critères de prix, de qualité, de performance, les délais de livraison et l'adéquation des prestations proposées aux besoins du Groupe sont les fondements de toute décision d'achat. Par ailleurs, le Groupe se conforme strictement aux réglementations qui prohibent toute entente, pratique concertée ou abus de position dominante sur le marché concerné, vis-à-vis du Fournisseur.

Respect de la confidentialité et de la propriété industrielle :

Le groupe Genésienne fait du respect de la confidentialité et de la propriété industrielle une de ses principales priorités. Les informations que les Fournisseurs communiqueront au Groupe seront traitées avec le respect dû et utilisées seulement à des fins autorisées. LA GENESIENNE attend de ses Fournisseurs qu'ils prennent les mêmes engagements..

Tracabilité des produits :

Le groupe Genésienne demande à ses Fournisseurs de s'assurer de l'origine non controversée des matières et produits livrés et de leur bonne traçabilité, en particulier en ce qui concerne les matières premières.

Sélection et évaluation des fournisseurs :

Le Groupe Genésienne sélectionne ses fournisseurs sur la base de critères objectifs permettant de satisfaire nos attentes et celles de nos clients.

L'évaluation de nos fournisseurs inclut un questionnaire préalable, un questionnaire d'évaluation annuel et la possibilité d'audits qualité ou RSE.

Code de conduite fournisseurs :

Afin de garantir une relation durable et responsable, nous transmettons à chaque nouveau fournisseur notre code de conduite fournisseurs afin qu'ils y adhèrent.

Protection du consommateur :

Le service QHSE s'occupe de traiter les réclamations clients liées à des non-conformités produits et le service Achats s'assure auprès de nos fournisseurs qu'aucun d'eux ne nous fournit que des produits conformes aux Directives ROHS et aux règlements REACH, CLP et POP.

Les engagements de nos fournisseurs :

Dans le cadre du devoir de vigilance, la Genésienne attend de ses Fournisseurs qu'ils exigent également de leurs propres fournisseurs le respect des exigences et du contenu de ce Code.

Les Fournisseurs s'engagent à répondre aux questionnaires RSE et/ou à recevoir des auditeurs, internes ou externes, mandatés par la Genésienne pour vérifier notamment l'application du présent Code.

Social et Droits de l'Homme

- Traiter ses salariés avec respect et dignité
- Respecter des conventions internationales sur le travail ainsi que les lois du pays concerné
- Promouvoir la santé et la sécurité au travail
- S'opposer au travail des enfants ou au travail forcé
- S'engager pour l'inclusion et la non-discrimination

Ethique

- Tenir une politique de transparence
- Avoir des pratiques de concurrence loyale
- Lutter contre la corruption et mettre en place des procédures d'alerte
- Avoir un système de protection des données et respecter le droit de propriété intellectuelle

Politique d'Achats Responsables

- Tenir une politique d'achats responsables et se conformer aux exigences légales du commerce international

Environnement

Tenir une politique de management environnemental concernant les points suivants :

- Mettre en place une démarche de tri sélectif et de recyclage dans votre entreprise
- Mettre en place des procédures et actions visant à réduire au maximum la pollution, quelle qu'en soit sa nature.
- Suivre sa consommation d'eau et d'électricité afin de fixer des objectifs de réduction.
- Évaluer son empreinte carbone et instaurer des démarches visant à la réduire.

Le groupe Genésienne fait du respect de la confidentialité et de la propriété industrielle une de ses principales priorités. Les informations que les Fournisseurs communiqueront au Groupe seront traitées avec le respect dû et utilisées seulement à des fins autorisées. Le groupe Genésienne attend de ses Fournisseurs qu'ils prennent les mêmes engagements..

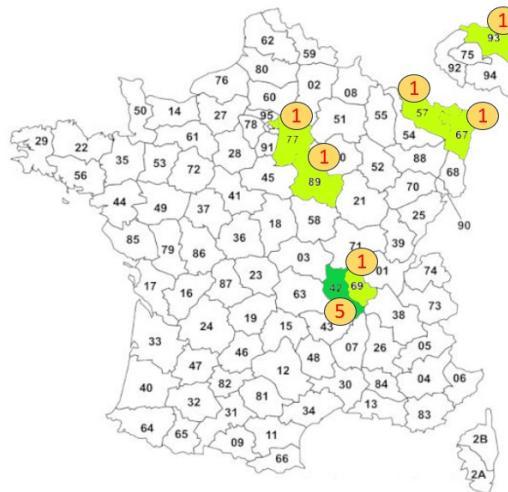
Nos 11 plus importants fournisseurs se sont tous engagés à respecter notre Code de conduite.

L'adhésion à notre Code de conduite fournisseurs et son strict respect fait parti intégrante du contrat.

Projet 2026 : - réaliser 2 audits RSE auprès de nos principaux fournisseurs. – **Former 80% de nos acheteurs** aux pratiques d'achats responsables en 2026. (actuellement 20% en 2025)

Origine de nos approvisionnements :

Nos 11 plus importants fournisseurs se trouvent tous en France et la moitié se situent dans notre département.



Environnement :

Le Groupe Genésienne est pleinement engagé dans la protection de l'environnement, cherchant à minimiser son impact à chaque étape de sa chaîne de valeur.

Protection de l'Environnement :

Le Groupe Genésienne s'engage à prévenir et à réduire l'impact environnemental dans l'ensemble de sa chaîne de valeur (le stockage, le transport et l'utilisation de produits et de matières premières). De plus, il est absolument nécessaire que l'utilisation de la terre, de l'air et de l'eau se fasse en conformité avec toutes les lois et directives en vigueur. Tout rejet de substances dangereuses doit être proscrit. La sécurité des produits, des émissions et des déchets, tout comme l'utilisation efficace des matières premières, de l'énergie et de l'eau sont régulièrement suivies. Les déchets sont traités en accord avec les exigences légales. Le Groupe Genésienne a entrepris de réduire le recours aux emballages plastiques sur ses sites en passant par des fontaines à eau, la suppression de gobelets jetables et l'utilisation de mugs réutilisables.

Le Groupe Genésienne s'engage à optimiser la consommation d'énergie et d'eau et réduire ses déchets.



Consommation de Matières Premières :

Le Groupe Genésienne promeut une utilisation raisonnée des ressources, que ce soit dans les matières premières et leur réutilisation ou sur les sources de consommation annexes : utilisation de fontaines à eau pour limiter le gaspillage, impression en noir et blanc, poubelles de tri, ERP (= gestion avec moins de papier), bornes électriques pour limiter la consommation d'énergies fossiles, etc...

Utilisation de substances dangereuses :

Afin de protéger au mieux l'environnement mais aussi nos salariés nous avons entrepris de limiter au maximum l'utilisation de produits dangereux en nous référant à l'ensemble de nos FDS : Notre gestion via le logiciel SEIRICH nous a permis de mettre en évidence

156 produits recensés, 3 produits CMR dont 2 qui ont été retirés et 6 produits nocifs pour l'environnement qui seront retirés ou remplacés par un produit de substitution moins nocif. Un plan d'action sera créé à l'été 2025 pour la suppression ou le remplacement des produits nocifs ou dangereux dès 2026.

Les modes opératoires, dosages, et stockage des produits chimiques ainsi que les consignes de sécurité liées à l'activité sont expliquées, affichées et respectées par les collaborateurs.

Produits Durables :

Le Groupe Genésienne privilégie des produits et composants respectueux de l'environnement.

Nos panneaux photovoltaïques monocristallins, fabriqués en France par Voltec (faible impact environnemental, garanties 20 ans produit et 25 ans rendement, fournisseur médaille d'argent Ecovadis).



Tri et Recyclage des Déchets :

La gestion des déchets est un enjeu environnemental crucial. Nous respectons les règles de tri sélectif pour tous nos déchets (carton, papier, plastique, métaux, verre, DEEE, piles, batteries, néons, ampoules, câbles, etc.).



Des procédures de tri formalisées guident les collaborateurs :

Collaboration avec des prestataires agréés (Sermaco, Elise Ithac, RDS, Recyclum) pour la récupération et la revalorisation maximale des déchets. Suivi quantitatif et qualitatif des déchets via des bordereaux de suivi pour fixer des objectifs de réduction à la source.

Pour ce faire, la Genésienne possède des procédures de tri formalisées afin de guider au mieux l'ensemble de ses collaborateurs afin de faire les bons choix dans nos zones déchets.

Le Groupe Genésienne souhaite assurer la revalorisation maximum possible pour ses déchets, c'est pourquoi nous travaillons en collaboration avec des prestataires agréés pour la récupération des différentes typologies de déchets. Des bordereaux de suivi nous sont transmis pour assurer leur réutilisation ou élimination dans des filières agréées.

Nous analysons ensuite ces données afin d'effectuer un suivi quantitatif et qualitatif de nos déchets, et ce afin de se fixer des objectifs de réduction. Cet objectif sera atteint en passant aussi par la réduction de nos déchets à la source, c'est-à-dire lors de la production (réduction de la quantité de matière première consommée ou réemploi d'une partie de ces déchets de matière première).

Nos déchets : DIB, ferraille, cartons, bois, DEEE, cartouches d'encre, tubes néons, panneaux photovoltaïques, papier, cuivre, etc.... sont collectés par nos prestataires déchets :



En 2024, le Groupe Genésienne a généré 11 tonnes de cartons, 75 tonnes de DIB (Déchets Industriels Banals) et 1.7 tonne de papier. En 2025 le Groupe a généré sur le premier semestre : 2,386 Tonnes de déchets dangereux, et 123 Tonnes de déchets non dangereux ; dont 87,5 Tonnes de déchets revalorisés.

Aujourd'hui au moins 70% de nos déchets sont revalorisés.

Pollution :

Pollution Visuelle :

Zéro déchet visible sur nos sites grâce à des bâches et des pare-vue en pierre pour masquer les bennes et poubelles.
Pollution du Sol et de l'Eau : Exercices réguliers d'incendie et de déversement accidentel pour maîtriser les instructions et éviter toute pollution du réseau d'assainissement ou des sols. Pollution de l'Air : Incitation aux mobilités douces, covoiturage, transports en commun. Mise à disposition de véhicules de fonction électriques et de véhicules thermiques critère 3 maximum.



Pollution du sol et de l'eau :

Le Groupe Genésienne effectue régulièrement des exercices incendie et de déversement accidentel afin d'assurer la connaissance et la maîtrise des instructions pour éviter tout écoulement dans le réseau d'assainissement ou toute pollution des sols.

0 pesticide employé.

En 2024 aucun rejet chimique dans le réseau d'assainissement public.





Pollution de l'air :

Le Groupe Genésienne encourage ses salariés à privilégier les mobilités douces, le covoiturage ou les transports en commun. Le Groupe met également à disposition de ses salariés des véhicules de fonctions électriques et des véhicules thermiques dont il assure l'entretien régulier pour limiter leur pollution.



Bonnes Pratiques Environnementales :

L'ensemble du personnel est sensibilisé et formé aux bonnes pratiques environnementales :

Gestion du papier :

Impression recto-verso, réutilisation comme brouillon, limitation des impressions couleurs.

Électricité :

Extinction des lumières, ordinateurs, écrans, baisse/coupe du chauffage/clim hors bureaux.

Eau :

Ne pas laisser couler l'eau, privilégier l'eau du robinet/fontaines, utilisation de mugs Genésienne (économisant au moins 50 000 gobelets en 2024).

Digitalisation de nos pratiques :

Nous poursuivons la digitalisation de nos processus afin de limiter les impressions et l'usage du papier. Le Groupe Genésienne vient justement d'instaurer un nouveau système de gestion numérique de suivi des heures, des absences et des congés.

Pour les réunions qui sont de courte durée, le Groupe encourage ses salariés à privilégier les réunions en vidéoconférence plutôt que de prendre un véhicule de service pour s'y rendre. Automatisation récente de l'éclairage LED d'un de nos sites grâce à la détection de mouvement afin d'optimiser notre consommation. Amélioration de l'isolation visuelle et thermique grâce à la pose de films sur les vitres.

Nos Objectifs Consommation :

L'ensemble de nos sites ont été modernisés avec une révision de nos modes de chauffage, climatisation, éclairage, etc... et la transition de notre parc automobiles vers des véhicules électriques. L'analyse de nos consommations d'énergies porte sur tous nos sites.

Analyse de la consommation d'électricité :

La consommation d'électricité se fait tout au long de l'année avec un accroissement de la consommation durant les périodes hivernales.

- Au Chambon la consommation moyenne mensuelle est de 21000 kWh pour total de 283 000 kWh en 2024.
- À Andrézieux la consommation moyenne mensuelle est de 11000 kWh pour total de 133 000 kWh en 2024.
- À Saint-Chamond la consommation moyenne mensuelle est de 6400 kWh pour total de 75 800 kWh en 2024.

Analyse de la consommation de gaz :

- Au Chambon la consommation moyenne mensuelle durant la période d'activité hivernale est de 63 MWh pour un total de 365 MWh en 2024.
- A Saint-Chamond la consommation moyenne mensuelle durant la période d'activité hivernale est de 19 MWh pour un total de 115Mwh en 2024.

Analyse de la consommation d'eau :

- Au Chambon la consommation moyenne de 2024 est de 396m³.
- À Andrézieux la consommation moyenne de 2024 est de 135m³.
- À Saint-Chamond la consommation moyenne de 2024 est de 118m³.

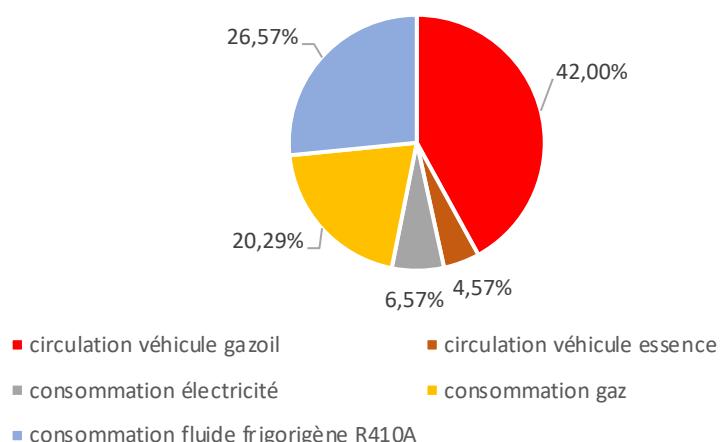
Bilan Carbone 2024 (Simplifié - Scopes 1 & 2) :

Notre Bilan Carbone simplifié se concentre uniquement sur les scopes 1 et 2.

Il a mis en évidence les points suivants : nous émettons **l'équivalent de 350 Tonnes de CO2**

Réparties comme suit :

Répartition de nos émissions de CO2



Nos indicateurs & Objectifs :

	Objectif	2024	2023
Général			
CA (en millions d'€)		65	
Effectif		300	280
Renouvellement et suivi de nos certifications			
ISO 9001	100%	100%	100%
(0 non-conformité majeure)	100%	100%	100%
ISO 14001			
MASE	100%	100%	100%
Moyenne d'âge de nos salariés		38 ans	
Pourcentage de salariés de - 30 ans		31%	
Pourcentage de salariés de + 50 ans		21%	
Ancienneté moyenne		7.5 ans	
Environnement			
Plainte liée à une pollution sonore, visuelle ou olfactive	0	0	0
Nombre de rejets dans le réseau d'assainissement public	0	0	0
Consommation Électrique	Réduire	Année de référence	
Consommation en Eau	Réduire	Année de référence	
Consommation de Gaz	Réduire	Année de référence	
Pourcentage de déchets valorisés	75%	70%	65%
Objectif carbone : pour 2028 réussir à maintenir notre bilan carbone à <10% d'augmentation		350T Équivalent CO2	
Éthique			
Pourcentage d'employés formés à l'éthique des affaires	70% de l'encadrement En 2025-2026	0	
Nombre d'incident de corruption avérée	0	0	0
Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte	0		
Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés	0	0	0
Plainte déposée par des collaborateurs, clients ou fournisseurs, à l'encontre de la Genésienne pour pratique contraire à l'éthique.	0	0	0
Social et Droits de l'Homme			
Nombre de causeries	>60	62	45
Nombre d'audit chantier	>60	53	46
Nombre de jours d'arrêts	Réduire	5579	4265
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	Réduire	15	13
Taux de fréquence des AT (TF1)	Réduire	22.5	22.3
Moyenne TF1 BTP			36.6
Taux de gravité des AT (TG)	Réduire	1.4	1.8
Moyenne TG BTP			0.9
Pourcentage de salariés formés à la lutte contre l'incendie		12%	
Nombre de départ de feu	0	0	0

Nos indicateurs & Objectifs (suite)

	Objectif	2024	2023
Social et Droits de l'Homme (suite)			
Nombre moyen d'heure de formation par salarié	16h	15h	13h
Prise en charge par l'employeur de la cotisation du contrat santé	>50%	>50%	>50%
Nombre de stagiaires		45	
Nombre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation		30	
Pourcentage e salariés rémunérés avec au minimum un salaire considéré comme décent (différent du salaire minimum légal)	90% en 2028	81%	
Taux d'absentéisme global	Réduire	6.72%	6.14%
Pourcentage de salariés avec une reconnaissance RQTH	6%	3%	
Nombre de salariés détachés par les ESAT		2	
Achats Responsables			
Code de conduite Achats Responsables signés par nos fournisseurs ciblés	100%		
Pourcentage de fournisseurs stratégiques situés en France	100%		
Pourcentage d'acheteurs formés aux achats responsables	80% en 2026	20%	0%

Ce rapport RSE 2025 illustre l'engagement profond et structuré du Groupe Genésienne envers un développement durable et responsable. Les chiffres concrets présentés, combinés à nos certifications et initiatives, démontrent notre volonté de concrétiser notre raison d'être au quotidien, en œuvrant pour la performance énergétique, la sécurité, le respect des territoires et l'inclusion sociale. Nous restons déterminés à poursuivre nos efforts et à innover pour un avenir plus solidaire et résilient.

Rapport RSE du Groupe Genésienne 2025



Global industrial electricity

by Genésienne

Groupe Genésienne

ZAC du Bec
Allée André Marie Ampère
42500 Le Chambon-Feugerolles
(France)